

Aide mémoire / Résumé de la réunion

Présents :

Cf. Liste des présents en Annexe.

Résumé et points forts :

JOUR 1 - 19 SEPTEMBRE :

DISCOURS D'OUVERTURE :

Forêt Méditerranéenne a fait un numéro spécial en 2020 sur le sylvopastoralisme.  
<https://www.foret-mediterraneenne.org/fr/catalogue/id-2178-l-agro-sylvo-pastoralisme-dans-la-revue-foret-mediterraneenne-synthese-des-articles-depuis-l-origine>

Le CRPF fait le constat que les règles de gestion sont peu connues dans le pastoralisme. Pourtant la chambre d'agriculture Corse siège au CRPF.

Pourtant, il y a des difficultés à monter et pérenniser des projets sylvopastoraux.

**Il existe un prétendu conflit de sol alors que l'élevage et la forêt sont associés depuis des millénaires.**

**De plus, on note une approche récente du sylvopastoralisme alors que c'est une pratique ancestrale. Il y a donc une différence entre les institutions/la recherche et les pratiques vernaculaires.**

**Forêt Méditerranéenne a établi une typologie d'espaces :**

- Les forêts mûres,
- Les accrues forestières (ce que l'on appelle nous les espaces de reconquête ligneuse/arborée/forestière) et qui correspond donc aux espaces de déprise agricole.
- Les bandes combustibles, DFCI, ...

Le cycle de Forêt Méditerranéenne s'est déjà déroulé :

- 1) A Aix Marseille avec deux exemples de sylvopastoralisme et de reconquête agricole des accrues forestières (cf. annexe)
- 2) Dans le contexte foncier du Larzac favorable au pastoralisme où il y a un projet de mise en valeur du pastoralisme et de la forêt
- 3) A la Montagne de Lure avec un foncier morcelé mais regroupé dans une Association syndicale libre suite à une charte forestière
- 4) Dans le Lot où le programme de reconquête, par le sylvopastoralisme, des espaces embroussaillés a été mis sur pied par le Conseil départemental. Ce programme a permis de rassembler différentes compétences et de monter une Association foncière pastorale en 6 mois (contre 3 ans de manière générale).
- 5) Le cycle Corse
- 6) Et la clôture à la mi-novembre à Aix Marseille.

# Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

## CHARLES DEREIX, PRESIDENT DE FORET MEDITERRANEENNE

Six points clefs de la réussite des projets ont été observés sur le terrain :

- Un projet de territoire porté par les élus ;
- Le collectif et les outils qu'ils mettent en place ;
- l'accompagnement du projet et des acteurs ;
- la diversité des espaces et le gradient des opérations (mosaïque de paysages et de pratiques) ;
- le lien des publics avec leur territoire ;
- un lieu d'échange, de débat, d'expérimentation, de promotion et de proposition.

Ces points sont proches des propositions du CdD concernant la gouvernance et le rôle du PNR (cf. renouvellement de la Charte).

Charles continue également sur d'autres propositions et projets :

- avoir un troupeau collectif pour passer sur des endroits embroussaillés + favoriser les subventions collectives grâce à la PAC
- ne pas avoir d'intermittents du développement durable. Il faut des techniciens sur le long terme qui connaissent les acteurs du territoire. L'animation est un investissement et non pas une dépense quelconque. L'animation c'est une activité pérenne qui nécessite de vraies capacités notamment réussir à mettre en dialogue des personnes avec des intérêts a priori divergents (créer de l'harmonie). De plus il faut souvent une animation préalable pour faire émerger un collectif et des projets.
- Il faut favoriser l'accompagnement des initiatives et éviter les structures rigides (ou la rigidité des structures) pour faciliter ce travail.
- Faut-il choisir entre l'arbre ou le mouton, l'herbe ou le bois, la forêt ou le troupeau ? Les deux. Il ne doit pas y avoir d'exclusion. Ne simplifions pas, rentrons dans la complexité et favorisons la complémentarité des approches par le dialogue et le terrain.
- Favoriser la mosaïque des milieux est une richesse.

Le troupeau ne peut pas que maintenir les bandes coupe-feux, il faut avoir accès à d'autres ressources pour pérenniser l'activité agricole (ressource de qualité pour la croissance ou la lactation par exemple) et la dignité du travail. L'ambition est bien de vivre de son travail. Le sylvopastoralisme a donc aussi une dimension sociale en même temps qu'une dimension écologique.

## ERIC DARLEY, PAYSAN DE LA SOCIETE CIVILE FONCIERE DU LARZAC

Suite à la lutte du Larzac, cette société civile maîtrise le foncier (autogestion par un bail emphytéotique).

**Ils ont constaté des difficultés avec la gestion des pâtures arborées notamment avec la reconquête des pins sylvestres. De fait ils ont acheté une déchiqueteuse pour faire du bois-énergie au travers d'une CUMA (coopérative d'usage de matériel agricole).**

**L'extension du bois est due au fait qu'une grande majorité de l'élevage ovin est laitier, ils ne peuvent donc pas favoriser une pression pastorale au détriment de la production laitière (manger le bon en priorité).**

**Face à ce constat ils ont créé une association pour gérer le bois à travers un plan simple de gestion**

## Conseil de Développement

### du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

**de 3000ha de bois. Ils ont eu l'appui d'un expert forestier. Le travail a consisté en un travail de cartographie (SIG) pour connaître le volume de bois travaillable et définir l'endroit pour la plateforme de stockage.**

Leur association a aussi créé une SAS pour favoriser l'installation de photovoltaïques sur les bâtiments (dont la plateforme) ce qui offre une plus-value économique.

Le bois-énergie produit est à destination de la consommation locale (hameaux + alimentation de réseaux de chaleur à St Afrique).

**Le fermier a le bénéfice des parcours après la gestion forestière (mise à disposition pour le pâturage et entretien mécanique).**

**Le succès est dû à l'autogestion du foncier et à la présence d'un salarié à mi-temps pour l'asso « bois du Larzac) et à temps plein pour l'animation de la société civile.**

Il n'y a pas que l'herbe ou la forêt, il y a aussi la dimension sociale, d'autres usages de la forêt (Eric prépare des hydrolats et huiles essentielles à partir de la cueillette afin d'améliorer le bien-être des troupeaux).

**Dans le plan simple de gestion, ils ont établi plus de 200 placettes pour suivre l'évolution de la situation et avoir un modèle (SIG) sur l'exploitation/gestion forestière et l'herbe.**

**Dans ce plan, il y a également différents modèles de gestion (coupes blanches, sylvopastoralisme, éclaircies.**

CHANTAL DEMARIA, METROPOLE AIX-MARSEILLE

Les **risques incendies** révèlent des **zones de poudrière**.

**La déprise agricole a entraîné la diminution des coupures de combustibles.**

**Pour répondre à cet enjeu, entre autres, il a fallu intégrer dans le Plan de Massif, la reconquête des friches agricoles d'intérêt (réalisation d'une cartographie) et repérer les potentialités agricoles.**

**Les friches sont en effet, des espaces de danger et de non-valorisation.**

**Ce travail d'animation a été réalisé par la chambre d'agriculture du 13 ainsi que le CERPAM. Cela a aussi permis de créer un lien entre agriculteurs et propriétaires.**

(cf. détail du projet en annexe)

GERARD GUERIN, FORET MEDITERRANEENNE

**Il faut « laisser venir les arbres dans l'espace pastoral et mettre des troupeaux dans la forêt ». Dans les friches il faut mettre le troupeau. La friche ce n'est ni un espace agricole ni un espace forestier. Pourtant les chevriers les valorisent car le sylvopastoralisme ce n'est pas que l'herbe. Le pastoralisme ce n'est pas que l'herbe et le sylvo ce n'est pas que la forêt. La strate arbustive doit aussi être prise en compte.**

**Il faut s'appuyer sur les connaissances écologiques, le fonctionnement des milieux pour valoriser et aménager les milieux forestiers et pastoraux (ce sont les préceptes de l'agroécologie).**

**Gérard met l'accent sur l'importance du sciage mobile pour avoir une taille/coupe des arbres plus humaine et éviter ainsi les pistes qui grèvent les finances des projets d'exploitation forestière.**

## Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

**Il faut penser la sylviculture pour l'alimentation durable des troupeaux et les troupeaux pour la pérennité de la sylviculture. [A ce propos, souvent les avantages de l'arbre pour le troupeau sont mis en avant mais peu l'avantage des animaux pour l'arbre.]**

FRANÇOIS CASABIANCA, INRAE (RETRAITE)

François fait un historique du pastoralisme en Corse. **Historiquement il y a une séparation de la « presa » (zone destinée à la mise en culture) et du « circumum » espace où les animaux peuvent circuler et les « communs » (forêt, pâture). Cette société agrosylvopastorale met en défend les cultures de la dent des animaux.**

Qu'est-ce que la forêt en Corse ? La question mérite d'être posée et révèle des situations très différentes.

Il y a une « **forme de diabolisation des caprins par les forestiers depuis le Code forestier** » des années 1860. Pourtant la situation pastorale a évolué (déprise agricole, prise de conscience des enjeux forestiers, etc.). Il y a donc un porte-à-faux de l'intégration caprine en forêt qui pose la question de l'espace : quelle surface pour quelle quantité de chèvres et quelle occupation (spatiale et temporelle) de ces surfaces par rapport aux besoins des chèvres et de la forêt (renouvellement par exemple).

Le maquis, au même titre que la lisière sont également des espaces instables, en évolution qui sont adaptés aux troupeaux.

Il faut également poser la question du gardiennage (la garde) pour limiter les risques de conflits avec les voisins (éleveurs ou propriétaires) alors que ces pratiques sont quasi-absentes sur l'île. Cela suppose un dialogue autour de l'évolution des pratiques agricoles.

Plusieurs points de travail sont évoqués :

- **Les porcs, sont des animaux à contenir s'ils sont en présence continue et forte sur un espace.**
- **L'expansion des productions de brebis laitières a entraîné l'affectation des meilleurs espaces (plaines et fonds de vallées) à ces troupeaux au détriment d'autres usages. Cela va de pair avec l'effondrement de la céréaliculture. De fait, l'élevage devient le dernier gestionnaire de l'espace rural et marque la fin de la société agro-sylvo-pastorale (et de l'agriculture de subsistance). Il ne s'agit pas de revenir à cette agriculture là mais de construire un territoire avec des agricultures complémentaires.**
- **Il y a également un découplage tendanciel de l'élevage et de la forêt avec l'usage de céréales pour le bétail au détriment de la valorisation des ressources disponibles dans les milieux maquisards, forestiers, etc.**

JEAN PAUL DUBEUF, INRAE

Présentation du projet Pastinova pour montrer et appuyer comment le **sylvo-pastoralisme en tant que domaine d'innovation permet d'améliorer les ressources pastorales et la gestion des forêts méditerranéennes**. Un aspect participatif des acteurs (institutions, chercheurs, propriétaires, agriculteurs) sera mis en place.

## Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Le constat actuel en Corse est dressé :

- Le secteur forestier est peu productif et peu structuré
- Les zones pastorales se ferment
- L'autonomie fourragère des élevages connaît une réduction tendancielle
- Les activités pastorales et forestières connaissent une dissociation croissante

Il y a donc des enjeux techniques (absence de référentiels) mais aussi sociaux pour créer des synergies forestiers-agriculteurs-propriétaires.

REGIS LORTON, DRAAF

Il existe de grandes difficultés dans l'application du droit français à propos du sylvopastoralisme et même des difficultés dans l'installation pastorale.

La formation avec des techniciens forestiers et agricoles a montré le cloisonnement sectoriel.

« Les gestionnaires sont les éleveurs plus que les forestiers. »

De fait cela pose la question de **qui est présent, sur le terrain, pour s'occuper des forêts...**

Dès lors, quel avenir pour l'élevage et la forêt ? Comment favoriser la complémentarité entre les deux ?

La sécheresse estivale a entraîné le faible développement de la strate herbacée au profit des ligneux, qui constituent de fait une vraie ressource fourragère pour les troupeaux.

**Il est important de faire fonctionner et consolider le sylvopastoralisme à travers les conventions de pâturage et les plans simple de gestion. Cela permet de maîtriser le foncier et d'assurer les objectifs sylvopastoraux en adéquation avec les attentes des propriétaires, agriculteurs et forestiers.** Pour accompagner ces initiatives, il existe de nombreux guides techniques (CERPAM, RRN, AFAF et FAO) sur le sujet.

FANNY BIEHLMANN, CHAMBRE D'AGRICULTURE DE CORSE

La chambre d'agriculture de Corse a mis en place un groupe technique sylvopastoralisme avec l'ONF, le CRPF, l'INRA et la DDT.

Une formation technique sur le sujet a montré le besoin de réflexions collectives pour définir les enjeux de la forêt et de l'agriculture.

**L'objectif est de déterminer des itinéraires techniques de bonne gestion sylvopastorale (ex : fiches techniques sur le pastoralisme sous chêne vert).**

Cela se traduit par :

- Recenser les points de blocage sur la réglementation
- Production de fiches techniques et guides sylvopastoral local
- Sorties et diagnostics de terrain pour échanger les points de vue.

Gérard Guérin rebondit sur le sujet en disant qu'il ne faut pas regarder le potentiel agricole des terrains actuellement mais plutôt la demande sur les terrains. Il ne faut pas avoir de déterminisme par rapport au milieu. Les milieux de reconquête forestière sont surtout le reflet de la déprise agricole.

(cf. détail du projet en annexe)

## Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

CHARLOTTE SVAHN, SYNDICAT AOP CHARCUTERIE

L'AOP met en place un **projet de caractérisation des forêts pâturées et des pratiques d'élevage afin de définir des itinéraires de bonne gestion.**

[le projet est intéressant et en lien avec celui de la Chambre. Il permet de bien connaître les fermes et de réfléchir à l'amélioration de la fonction alimentaire des pâtures].

CHRISTOPHE LE GARIGNON, LYCEE AGRICOLE

**Le lycée expérimente et cherche à comprendre les facteurs de production des glandées, notamment en faisant varier les itinéraires techniques sylvicoles et zootechniques.**

**Il y a un intérêt écologique de l'élevage porcin forestier. C'est plus cohérent que d'utiliser des céréales pour nourrir les cochons. Il en va de même pour tout élevage sylvopastoral (ex : lutte contre les risques incendies, apports de matières organiques, etc.).**

**La fonction alimentaire d'un espace (médicamenteux ; croissance ou lactation ; réforme ou tarissement) doit définir les besoins d'aménagement.**

FLORIAN GALINAT, CRPF

La mobilisation des bois d'éclaircies est un vrai enjeu car sans débouchés économiques, comment faire ces chantiers ?

**Il est important dans les documents de gestion durable établis par la contractualisation entre forestiers et éleveurs de définir :**

- L'organisation de l'espace (les aménagements, et l'utilisation des différents milieux)
- Et définir les bonnes pratiques.

**Il n'y a pas d'opposition entre sylviculteurs et éleveurs mais il faut qu'il y ait les deux pour favoriser l'harmonie (de l'écosystème).**

**Il est important de passer d'une forêt subie (elle est perçue comme cela car fermée, issue d'un processus de reconquête ligneuse, dont on ne tire aucun avantage et qui présente des risques). à une forêt choisie (cultivée). Il faut sortir d'une position de victime à une position d'acteurs. Favoriser les bénéfices réciproques plutôt que l'imposition du milieu sur les activités.**

**Les aides de l'UE séparent l'agriculture de la forêt. Il faut donc jouer sur les deux tableaux pour un même projet.**

**Grâce aux associations foncières pastorales, il est possible d'aménager le territoire et ainsi d'aider les agriculteurs, forestiers et propriétaires à mieux gérer l'espace. Il est important de développer ces outils collectifs.**

JOUR 2 – 20 SEPTEMBRE :

SORTIE DE TERRAIN SUR UNE PARCELLE DE L'ONF A CORTE

## Conseil de Développement

### du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Attention tout de même, les brebis ce ne sont pas des débroussailleuses, elles ne rentrent pas dans un maquis trop fermé. Les vaches peuvent nettoyer mais ça nécessite une clôture plus lourde parfois. Il y a donc une vraie réflexion à avoir sur la complémentarité des élevages et la conduite des troupeaux.

L'ONF intègre d'ailleurs autour de Corte un plan pastoral dans un plan d'aménagement sylvicole. Cependant, l'ONF avoue aussi que bien souvent le sylvopastoralisme est mis en place sur des territoires forestiers dits « difficiles » du fait de leur manque d'accès et de leur faible productivité. Par contre, les espaces productifs excluent le pastoralisme.

#### SORTIE DE TERRAIN A TALLONE CHEZ UN ELEVEUR-FORESTIER

Lors de la seconde visite, à Tallone, l'enjeu est de remettre en culture des chênes liège et d'apporter du ligneux à l'alimentation des brebis ainsi que de valoriser la glandée.

**L'éleveur-forestier nous dit que la forêt offre des ressources naturelles durables par opposition à la prairie qui est morte avec le changement climatique et qui est soumise aux logiques productives (intrants, travail mécanique et donc énergies fossiles).**

#### EN APARTE AVEC ERIC DARLEY, LARZAC

Il existe plusieurs outils pour redéployer des vétérinaires localement :

- **Contact**er la fédération des vétérinaires et éleveurs en convention. Une convention est établie entre un vétérinaire et un groupe d'éleveurs pour définir les montants, la disponibilité, etc.
- **GIEE zone verte** mais ils ne font pas de suivi des troupeaux
- **AVEM** qui salarie des vétérinaires grâce aux cotisations des agriculteurs.

Eric est prêt à venir parler de ces modes de fonctionnement dans le PNR et est disposé à réaliser une formation technique sur l'utilisation des huiles essentielles pour les troupeaux.

#### Conclusion et perspectives :

**De ce séminaire ressort le fait que l'agro-sylvo-pastoral se cantonne souvent au sylvopastoralisme, ce qui pose la question de l'usage du foncier et de son passage de main en main. Ne peut-on pas penser le foncier de manière dynamique (dans le temps et dans l'espace) ?**

**Par exemple, dans le cadre d'une action de reconquête agricole des friches, le sylvopastoralisme peut débroussailler et préparer le terrain pour d'autres types d'agricultures.**

**De manière générale il s'agit de penser comment organiser le territoire et mettre à disposition le foncier afin de favoriser la complémentarité des activités agricoles (élevage, céréaliculture, maraichage, arboriculture) et forestières.**